

Surveillance sanitaire en Midi-Pyrénées

Partenaires des surveillances en Midi-Pyrénées



| Les partenaires de la surveillance non spécifique en Midi-Pyrénées |

L'association SOS Médecins 31

<http://www.sosmedecins31.org/>

L'association SOS médecins 31 assure une activité de continuité et de permanence de soins en collaboration avec le centre 15 et les médecins traitants. Ses médecins interviennent 24h/24 sur Toulouse et son agglomération, en visite à domicile ou en consultation dans l'un de ses deux centres. La fédération nationale SOS Médecins France met à disposition de l'Institut de Veille Sanitaire (InVS) depuis 2006 ses données de manière quotidienne.

Les services d'urgence de Midi-Pyrénées et l'ORUMIP

<http://www.orumip.fr/>

L'ORUMIP (Observatoire Régional des Urgences de Midi-Pyrénées) adhère depuis 2004 au réseau Oscore® piloté par l'InVS et met à disposition quotidiennement des données individuelles sur les recours aux urgences (Résumés de Passage aux Urgences). Depuis 2014, les 37 services d'urgence de la région Midi-Pyrénées fournissent des données analysables par l'InVS pour la production d'indicateurs sanitaires, et notamment celles incluant des diagnostics de passage dans le cadre de la surveillance syndromique. L'ORUMIP coordonne également la remontée des données d'activité des 8 SAMU de Midi-Pyrénées et peut procéder au recueil de données spécifiques sur demande des autorités sanitaires nationales ou régionales.

Les services d'état civil des communes informatisées

Les données de mortalité toutes causes des services d'état civil informatisés sont transmises quotidiennement par l'Insee à l'InVS pour 116 communes de la région Midi-Pyrénées. Les décès notifiés à l'InVS sont les décès domiciliés ou non (sans les transcriptions et les mort-nés) enregistrés par les services d'état civil des communes considérées. Compte tenu des délais de transmission, les données des 7 jours précédents ne sont que partiellement interprétables. Le taux d'exhaustivité augmente avec l'antériorité de la date du décès, l'exhaustivité des transmissions étant atteinte à 1 mois.

Le CépiDc (Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès)

<http://www.cepidc.inserm.fr/>

Le CépiDc est un laboratoire de l'Inserm et ses missions sont la production annuelle des statistiques des causes médicales de décès en France (540 000 décès par an) en collaboration avec l'Insee, la diffusion des données et les études et recherches sur les causes médicales de décès. Les informations sont recueillies à partir du certificat de décès : le volet administratif contenant l'identification de la personne décédée et le volet médical les causes de décès. Ce volet médical peut être dématérialisé grâce à la certification électronique (<http://www.certdc.inserm.fr/>) permettant une transmission plus rapide des causes de décès au CépiDc puis à l'InVS.

| Les partenaires des surveillances spécifiques en Midi-Pyrénées |

Le réseau Sentinelles et le réseau Unique

<http://websenti.u707.jussieu.fr/sentiweb/>

Le réseau Sentinelles est un réseau de 1300 médecins généralistes libéraux bénévoles et volontaires en France métropolitaine (2,2% de la totalité des médecins généralistes libéraux), dont 70 en Midi-Pyrénées. Les médecins membres sont dits « médecins Sentinelles ». Une des activités de ce réseau est la surveillance continue par le recueil, l'analyse, la prévision et la redistribution en temps réel de 8 indicateurs de santé issus de l'activité des médecins généralistes libéraux. En 2013, environ 330 médecins avaient participé au moins une fois à cette surveillance continue en France métropolitaine et 15 en Midi-Pyrénées.

Le Réseau Unique regroupe les médecins du réseau Sentinelles et de l'association Grog-Chard de Champagne-Ardenne. Il s'intègre aux dispositifs de surveillance de la grippe en médecine de ville mis en place au niveau national par l'InVS.

Le laboratoire de Virologie du CHU de Toulouse

<http://www.chu-toulouse.fr/laboratoire-de-virologie->

Le laboratoire de Virologie du CHU de Toulouse est compétent pour la réalisation de différents types d'examen tels que le diagnostic des infections virales et le suivi des thérapeutiques antivirales pour la prise en charge des contrôles de sécurité virale, pour le diagnostic prénatal, dans le cadre des alertes sanitaires (grippe aviaire, SRAS, varicelle) et dans le cadre de divers suivis épidémiologiques (infections à HIV, HCV et HBV, virus de la grippe, entérovirus, rubéole et rougeole). Il intervient également à ces titres dans différents domaines d'expertise et est Centre National de Référence associé pour les hépatites A et E.

Les services de réanimation de la région Midi-Pyrénées

Dans le cadre de la surveillance des cas graves de grippe hospitalisés en services de réanimation, participent à cette surveillance les services de réanimation du CHIVA (09), du CH Rodez (12), du CH Millau (12), du CHU de Toulouse (31, Purpan, Rangueil, Larrey, IUCT-Onco-pôle), de la Clinique Pasteur (31), de la Clinique de l'Union (31), de la Polyclinique du Parc (31), de la Clinique d'Occitanie (31), de la Clinique des Cèdres (31), du CH St-Gaudens (31), du CH Auch (32), du CH Cahors (46), du CH de Bigorre (65), du CH Lourdes (65), du CH Albi (81), du Centre Médico-Chirurgical et Obstétrical Claude Bernard (81), du CH de Castres (81), du CH Montauban (82) et de la Clinique Pont de Chaume (82).

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de Midi-Pyrénées

Les EHPAD sont à l'origine du signalement des cas groupés d'infections respiratoires aiguës (IRA) et de gastro-entérites aiguës (GEA) survenus en collectivités. La région Midi-Pyrénées recense 434 Ehpads (données 2014) pouvant accueillir près de 32 000 résidents.

Les réseaux des médecins libéraux et des laboratoires de biologie

<http://www.urps-mp.org/web/>

En Haute-Garonne, les URPS (Unions Régionales des Professionnels de Santé libéraux) des médecins libéraux et des biologistes médicaux procèdent au signalement à l'ARS des maladies à déclaration obligatoire et sont spécifiquement sollicités dans le cadre du dispositif de surveillance renforcé de la Dengue et du Chikungunya (département de la Haute-Garonne). Ces réseaux sont chargés de promouvoir auprès de leurs confrères le signalement à l'ARS de tous les cas suspects, importés et autochtones confirmés vus en consultation ou ayant fait l'objet d'un prélèvement, ces informations étant ensuite exploitées par l'InVS à des fins de surveillance et d'alerte.

Météo-France

Dans le cadre du Système d'alerte canicule et santé (Sacs), Météo-France réalise quotidiennement une analyse prévisionnelle des risques météorologiques qui est rétro-informée sous forme de carte de vigilance et transmet à l'InVS une estimation de J+1 à J+5 des indices bio-météorologiques (moyenne sur 3 jours des températures minimales et maximales estimée). Ces éléments permettent d'argumenter au niveau local, en complément de l'analyse fournie par l'InVS sur des indicateurs de morbidité et de mortalité, le déclenchement ou le changement de niveau d'activation du Plan national canicule (PNC) par les préfets de département.

| En savoir plus |

Les données de SOS Médecins 31, de passages aux urgences, de mortalité Insee (communes informatisées) peuvent être analysées quotidiennement : au niveau régional ou par département, commune, association ou service d'urgence le cas échéant, globalement ou par diagnostic, motif de recours ou classe d'âge spécifique. Ces analyses sont effectuées si besoin pour l'estimation de l'impact sanitaire d'un événement particulier, et peuvent alors faire l'objet d'une présentation spécifique.

Réseaux de surveillance sanitaire des urgences et des décès (SurSaUD®) : <http://www.invs.sante.fr/surveillance/urgences/default.htm>